

ASSEMBLÉE NATIONALE6 mai 2025

FIN DE VIE - (N° 1364)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 440

AMENDEMENT

présenté par

Mme Gruet, M. Hetzel, M. Juvin, M. Le Fur, M. Portier, Mme Corneloup, M. Breton et M. Ray

ARTICLE 9

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« de la substance létale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'ajout de l'expression "de la substance létale" après le mot "administration" permet de clarifier le contexte de cette action.

Sans cette précision, il pourrait y avoir une interprétation ambiguë suggérant que l'administration concerne d'autres substances non spécifiées.